



Communiqué de presse

Date 14 mars 2008

Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment: rapport annuel 2007

Le Conseil fédéral a pris connaissance aujourd'hui du rapport annuel 2007 de l'Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Le rapport confirme la tendance constatée en 2006, à savoir un bilan globalement positif de la mise en oeuvre des obligations de diligence par les intermédiaires financiers directement soumis (IFDS) et du travail de surveillance réalisé par les organismes d'autorégulation (OAR).

Le rapport comprend les décisions de principe rendues en 2007, ainsi qu'un compte rendu de la surveillance exercée auprès des OAR et des IFDS. Un chapitre est consacré à la collaboration avec les autorités et instances nationales et internationales. Il se termine par des données statistiques relatives à l'Autorité de contrôle et aux OAR.

Renseignements: Dina Beti, Cheffe de l'Autorité de contrôle, tél. 031 322 68 50

Documentation disponible à droite de la version électronique du présent communiqué de presse, publiée sous **www.dff.admin.ch/actualites**:

- Rapport d'activités et résumé

Deutscher Text siehe Rückseite